Un écrin de verdure pour Saint-Agnan

Dès 1948, sur la suggestion du Syndicat d'initiative, la municipalité de Cosne se préoccupe de l'aménagement « *d'un important terrain, situé en face de l'église Saint-Agnan, emplacement de l'ancien immeuble Bardeau. Ce terrain, non nivelé, encombré de démolitions, de ronces et d'herbes, constitue un véritable terrain vague des plus inesthétique. L'emplacement, fort bien situé, avec une fort jolie vue, conviendrait admirablement à un grand jardin.* »

Le terrain est délimité au nord par l'usine de la Câblerie française, au sud par la rue des Forges, à l'est par la maison dite du Colonel et à l'ouest par le quai de la Loire.

Deux études sont réalisées, la 1ère en 1949 par Jean Graef, architecte-urbaniste à Orléans, la 2nde en 1951 par Fernand Rolin, architecte-paysagiste à Bourges. Les deux projets de jardins en terrasse avec théâtre de verdure sont finalement jugés trop onéreux et abandonnés.

En 1957, la maison du Colonel, reconnue insalubre et dangereuse, est démolie. Elle laisse place à un parking, face à l'église. L'usine s'agrandit, « *en construisant un bâtiment perpendiculaire au quai et laissant au terrain une large vue sur la Loire.* »

La maison du Colonel avant sa démolition

« *Depuis, … à plusieurs reprises, les conseillers municipaux ont manifesté le désir de voir ce coin déshérité de la ville remis en état.* » Un nouveau projet voit le jour en 1963, conduit par Georges Pautrat, maire-adjoint. Il prévoit notamment la construction d'un mur de soutènement le long de l'usine et d'un escalier donnant accès au quai de Loire.

Les jardins sont inaugurés le 14 juillet 1964. Après la cérémonie officielle, menée par Jacques Gadoin, sénateur-maire de Cosne, les Cosnois assistent, sous une chaleur accablante, à un concert de l'Harmonie puis à un spectacle de la compagnie locale des Deux Rives.

Projet de jardin, 1963

Jacques Gadoin,
sénateur-maire de Cosne

L'inauguration des jardins Saint-Agnan

La principale cérémonie de la journée s'est déroulée à partir de 16 h. 30. Les personnalités locales rassemblées à la mairie, ont été conduites par la Clique et l'Harmonie jusqu'aux grilles de La Chaussade, barrées d'un ruban tricolore. M. Gadoin, sénateur-maire était accompagné de ses adjoints : Mme Segrette, MM. Graillot, Pautrat et Hofnau, de M. Clouet, conseiller municipal, de plusieurs président de sociétés, de divers chefs de services administratifs et du lieutenant Pasquette, commandant le centre de secours contre l'incendie.

Aussitôt le ruban coupé, la musique joua l'hymne national, puis M. Gadoin monta sur le podium pour prononcer une courte allocution. Il évoqua le 14 juillet 1944 et l'attente de la libération. « *Nous avons voulu profiter de certaines destructions pour embellir dit-il, et si nous avons donné notre accord aux agrandissements de la Câblerie, ces bâtiments industriels seront masqués par un rideau d'arbes. Nous avons voulu créer un havre de verdure et il faudra rendre grâce aux administrateurs locaux d'avoir contribué à l'embellissement de ces magnifiques bords de Loire. Je tiens, déclara M. Gadoin, à rendre hommage à M. Georges Pautrat, maire adjoint, auteur et réalisateur du projet, au conseil municipal qui l'a approuvé, au personnel communal qui s'est dépensé sans compter pour achever les travaux en temps voulu* ».

Enfin, après avoir remercié l'Harmonie et la compagnie des Deux Rives de leur concours, le maire de Cosne, conclut en proclamant : *Vive la ville de Cosne, Vive la République, Vive la France.*

Le concert et le spectacle

La chaleur accablante, et l'ombre encore incertaine des plantations ne permirent pas l'utilisation du podium. Le cortège gagna l'ombre des marronniers du quai où une estrade avait été installée et où avaient pris place plusieurs centaines de spectateurs.

Malgré un effectif réduit, les musiciens donnèrent un beau concert, terminé par l'exécution de *La Marseillaise*.

La Compagnie des Deux-Rives fit alors une arrivée sensationnelle, sur une antique voiture traînée par un cheval non moins vénérable, à grands renforts de cris, ressuscitant une troupe de comédiens routiers du Moyen Age. Le spectacle se déroula sur le thème de « La joyeuse Farce des Encore » et fut mené hardiment par un bateleur et quatre acteurs, les autres membres de la troupe se contentant de créer l'ambiance. Le texte et la mise en scène étaient l'œuvre de Kristian Berleau-Verdier, qui jouait également le rôle du curé. Une nouvelle fois, les comédiens cosnois n'avaient pas ménagé leur peine et ils ont pris beaucoup de plaisir à cette farce dont ils avaient donné la primeur la veille à leurs amis de l'Etang des Granges et de Villechaud.

Nous pensons qu'ils ont été compris du public auquel ils offraient un divertissement sans prétention, mais qui n'allait pas pour eux sans difficultés. Qu'ils en soient félicités et remerciés et que les autorités ne leur ménagent pas l'aide dont ils ont besoin et qu'ils méritent amplement.

Le feu d'artifice

Les bords de Loire ont été envahis, bien avant l'heure fixée, par une foule énorme désireuse d'assister au traditionnel feu d'artifice.

Elle ne fut pas déçue et le spectacle en valait la peine. Les tableaux furent parfaitement réussis et on doit féliciter les membres du personnel communal qui ont joué le rôle d'artificiers.

Jeux à Villechaud

Comme à l'ordinaire, les enfants de Villechaud sont retournés à l'école pour les jeux de boules, la course à la brouette et autres distractions, organisées par M. Dutartre, adjoint ; M. Melet, ancien maire de Villechaud ; M. Gueneau, directeur de l'école, et quelques hommes de bonne volonte.

Les fêtes du 14 juillet se sont terminées à la Pêcherie, sur les manèges et au bal-parquet, sans que l'accablante chaleur ne se soit relâchée, même la nuit !

A. B.

Allocution de M. GADOIN à l'inauguration des jardins Saint-Agnan

...« Les anciens Cosnois se souviennent de ce qu'étaient alors, ici même, la maison dite « du Colonel », les 2 ou 3 bâtiments vétustes menaçant ruines, ce coin désertique, mal tenu, triste et abandonné.

On peut dire que nos devanciers n'avaient pas particulièrement mis les rives de la Loire en valeur. C'est pourquoi, les Consils municipaux qui se sont succédés depuis 19 ans à la Mairie, se sont efforcés d'ouvrir des fenêtres — si je puis dire — sur cette Loire qu'il convient de considérer comme notre atout maître.

Certes, les choses n'allèrent pas toutes seules. Dès la fin de 1948, un projet était étudié par un architecte paysagiste de Bourges, puis abandonné en 1951 comme étant trop onéreux ; en novembre 1952, il était repris sans plus de succès, et il fallut attendre dix ans pour aboutir à la solution actuelle. Entre temps, un accord, fort intéressant pour les deux parties, avait été conclu entre la direction de « la Câblerie Française » — à la compréhension de laquelle je me plais à rendre hommage — et le Conseil municipal.

Il s'agissait d'un échange de terrain, la Ville reprenant la jouissance de celui qui descendait vers la Loire, en abandonnant à la Câblerie Française celui qui descendait vers le Nohain.

Une prologation de la durée du bail permettait en outre à cette Société de s'agrandir et de construire les bâtiments industriels que vous voyez, et que nous nous efforcerons de masquer par un mur de verdure, dans un souci d'esthétique évident.

Ainsi, cette opération — bénéfique pour notre Ville autant que pour la Câblerie Française — permet à Cosne de posséder un nouveau havre de verdure, venant s'ajouter à celui déjà réalisé à l'entrée du pont.

Et je suis convaincu que, dans quelques années, — Cosne comptant, je l'espère, plus de 10.000 habitants —, on rendra grâce aux administrateurs locaux ayant voulu conserver quelques coins de verdure et d'ombrages sur ces magnifiques bords de Loire.

Avant de terminer, je voudrais présenter, en notre nom à tous, mes remerciements à ceux qui ont été les artisans de la réalisation de ce jardin, à M. Georges Pautrat, maire-adjoint, qui en a été l'auteur et l'animateur, aux Conseillers municipaux qui l'ont décidée, aux services techniques et aux ouvriers communaux qui ont rivalisé de zèle et d'ardeur pour en terminer aujourd'hui...

Quelques jours plus tard, le 21 juillet, « *c'est avec une surprise admirative que l'on put voir arriver, dans le nouveau jardin Saint-Agnan, une ancre de marine monumentale, ayant plus de 3 m d'envergure, 3 m de haut, et d'un poids de 2.580 kg. Cette magnifique pièce, grâce aux démarches de M le sénateur-maire, a pu devenir propriété de la Ville et rejoindre avec bonheur les lieux mêmes où elle a été fabriquée, il y a plus d'un siècle, c'est-à-dire les anciennes forges de la Chaussade.* » (1)

Le jardin dans les années 1970

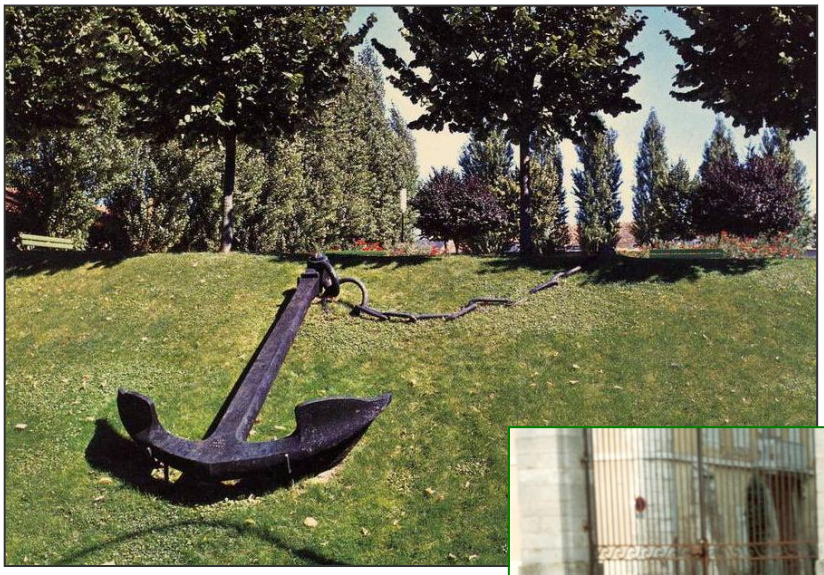

L'ancre de marine

Le jardin – aussi appelé jardin Sévigné - fut détruit lors des travaux d'aménagement du site de la Chaussade, à la fin des années 1990.

Le jardin en 1992

(1) Cette ancre a été découverte en 1960 dans la vase d'une rade de l'arsenal de Rochefort, par la Marine américaine. D'après l'inscription qu'elle porte, elle a été fabriquée à Cosne en 1861.

Sources Archives de Cosne :

202 W 4 et 413 – Aménagement d'un jardin public place Saint-Agnan, 1948-1964
Régional de Cosne, 1964

Merci à Fred et à Béa pour leur précieuse contribution à cette Cosnoisette !